

Anglais

ECTS : 3

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Sujets traités au cours de l'UE : *Technologies – Globalization and World Trade – The EU* – (Semestre 1) ; *Working Conditions – Developing and Emerging Countries – The Green Economy* (Semestre 2)

La méthodologie employée vise à développer la créativité langagière et l'approche communicative à l'aide de :

- études de textes authentiques empruntés à la presse anglo-saxonne
- exercices de traduction orale et écrite
- dialogues, jeux de rôle, prise de parole devant un groupe, exposés sur contenu
- travail en laboratoire de langues

Le déroulement de l'enseignement fait alterner séances en classes et en laboratoire de langue. Toutes les activités sont menées en anglais.

Comme la note finale sanctionne pour une part importante le travail écrit des étudiants, on favorisera au maximum le travail oral en classe, afin d'équilibrer au mieux l'ensemble des activités.

Au second semestre, des jeux de rôle préparés en groupes par les étudiants sur les sujets étudiés pendant l'année permettent une plus grande créativité dans la mise en oeuvre des acquis.

Pré-requis :

Un bon niveau d'anglais courant, tant à l'oral qu'à l'écrit. Niveau B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues.

Les étudiants éprouvant des difficultés en anglais sont encouragés à s'inscrire aux cours de soutien proposés en complément de l'enseignement (1,5h hebdomadaires).

Acquisition de compétences : Approfondissement des compétences linguistiques suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, rédaction, interaction orale et prise de parole en continu.

Bibliographie :

- * Brochure d'enseignement remise aux étudiants au début de chaque semestre.
- * Documents complémentaires sur la plateforme MyCourse.

Compétence à acquérir :

Cette unité d'enseignement vise à enseigner aux étudiants les notions essentielles de l'anglais de spécialité appliqué à quelques enjeux du monde contemporain tout en les initiant au maniement des techniques de communication.

En fin de semestre, les étudiants doivent être capables de s'exprimer de façon construite et argumentée sur une question liée aux thèmes abordés en cours. Ils doivent pouvoir traduire des phrases de thème grammatical (traduction du français vers l'anglais).

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation :

50% contrôle continu (tests écrits en classe et participation orale en classe et au laboratoire de langue)

50% examen semestriel (examen écrit)

Bibliographie, lectures recommandées :

- * Brochure d'enseignement remise aux étudiants au début de chaque semestre.
- * Ensemble de documents et données de révisions sur la plateforme MyCourse.

Document susceptible de mise à jour - 26/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16